

PUBLIC

Tous les professionnels de l'immobilier : métiers de la gestion de copropriété, de la gestion locative, de la transaction ; métiers de la promotion et de la construction ; avocats, notaires, géomètres-experts, étudiants.

MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Chaque intervention expose les points importants et les enjeux du sujet traité. Cette analyse est complétée par l'étude des solutions dégagées par la pratique, la jurisprudence ou la doctrine. Sont également présentées des situations concrètes rencontrées dans la pratique. Chacun des intervenants qu'il soit professionnel de l'immobilier, universitaire, notaire, avocat... apporte sa vision qui contribue à enrichir nos savoir-faire, compétences et connaissances.

TARIFS

- 400 € / jour 1 journée
- 700 € / jour pour 2 journées
- 190 € la journée ou 350 € les 2 jours pour les diplômés ICH ou inscrits ICH en 2024/2025, et demandeurs d'emploi

Déjeuner inclus. Montant forfaitaire exonéré de TVA

LIEU

Hôtel Mercure,
4 rue du Couëdic à Nantes

CONTACT

Hélène LEMERCIER
02 40 16 46 28
ich.ouest@cnam-paysdelaloire.fr

PLUS D'INFOS
SUR L'ICH



Séminaire

annuel

le cnam
ich ouest



IMMOBILIER

CONSTRUCTION
& EXPERTISE

PROGRAMME

28 & 29 novembre 2024

Jeudi
28
novembre
2024

LA JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Une journée pour rester à jour : loi habitat dégradé, bail commercial, matériaux de construction, promotion immobilière en transition ou encore obligation réelle environnementale... et bien d'autres. Tout autant de sujets clefs dont il faut se saisir pour ajuster et anticiper vos stratégies professionnelles !

Objectifs pédagogiques

Appréhender les dernières évolutions légales, réglementaires et jurisprudentielles afin d'ajuster sa pratique professionnelle.

Apprécier les enjeux à venir pour anticiper et adapter ses stratégies professionnelles.

Journée présidée par **Laurence Catin**, directrice du pôle immobilier (ICH, CRDI, Cami), Cnam Pays de la Loire.

8h45 / 9h00

ACCUEIL

9h00 / 9h15

INTRODUCTION

9h15 / 10h00

L'AGENT COMMERCIAL :

UN STATUT À QUELLES CONDITIONS ?

Fanny Garcla, maître de conférences à la faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

10h00 / 10h45

DES NOUVELLES DU BAIL COMMERCIAL

Yann Rumin, avocat au barreau de Nantes

10h45 / 11h00

PAUSE

11h00 / 11h45

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ OU COMMENT ARTICULER RÉGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL, CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET LOGEMENT DÉCENT !

Alexandre Savoye, responsable scientifique à l'Inafon Ouest, ancien membre du Cridon Paris

11h45 / 12h30

LA PROMOTION IMMOBILIÈRE, DES TRANSITIONS ET DES RESSOURCES !

Animé par **Patrick Pallioux**, délégué FPI Pays de la Loire
Marc Soubliran, directeur du développement, Legendre
Auréli Vigouroux, responsable du développement et de l'innovation, Atlantique Habitations

12h30 / 14h00

DÉJEUNER

TÉLÉCHARGER
LA FICHE
PROGRAMME



Vendredi
29
novembre
2024

LE BÂTIMENT DÉGRADÉ ET SA RÉHABILITATION : DE L'ENCADREMENT À L'INCITATION !

Le bâtiment est au cœur de nombreuses préoccupations politiques : transition énergétique et plus globalement environnementale, habitat décent et digne, protection du patrimoine, dynamisme économique des territoires... Sa réhabilitation - parce qu'il n'est plus adapté ou même devenu dangereux - fait l'objet de divers contrôles et incitations. Entre des règles d'urbanisme plus ou moins assouplies et un contrôle administratif toujours plus présent, la réhabilitation des bâtiments dégradés - au sens large du terme - suppose des regards transverses.

Objectifs pédagogiques

Faire évoluer ses méthodes pour tenir compte des enjeux portant sur la réhabilitation des bâtiments. Discerner les situations à risques.

9h00 / 9h15

INTRODUCTION

9h15 / 10h00

LE DISPOSITIF « SECONDE VIE » DES LOCATIFS SOCIAUX

Pascal Gareau, ancien directeur administratif et juridique de l'USH, commentateur du Code de la construction et de l'habitation

10h00 / 10h45

RÉGÉNÉRATION DES ZONES COMMERCIALES, L'EXEMPLE DE SAINT-SÉBASTIEN BOULEVARD

Yann Kerouredan, responsable du pôle Projets et services urbains, Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran)

10h45 / 11h00

PAUSE

11h00 / 12h30

URBANISME : ZOOM SUR TROIS POINTS D'ATTENTION

L'impact de la légalité de la construction existante

par **Maxime Cornille**, avocat au barreau de Paris

PLU ou les règles : de la destination au stationnement

par **Samantha Ramus**, Cridon Ouest

Nécessité d'un permis de démolir

par **Richard Allouix**, avocat au barreau

12h00 / 14h00

DÉJEUNER

TÉLÉCHARGER
LA FICHE
PROGRAMME



14h00 / 15h30

LE BÂTIMENT DÉGRADÉ EN COPROPRIÉTÉ : SENSIBILISER, PRÉVENIR, RÉPARER

Réhabiliter la copropriété : un cadre juridique incitatif ou bloquant ?

par **Agnès Lebatteux**, avocate au barreau de Paris

Amélioration des copropriétés : de la prévention au redressement - présentation des dispositifs métropolitains

par **Emeline Valtrid-Rabin**, cheffe de projets amélioration des copropriétés, Nantes Métropole

Copropriétés en centres anciens et ensembles immobiliers - présentation de projets

par **Dimitri Héllas**, directeur immobilier et géomètre-expert, Quarta

15h30 / 15h45

PAUSE

15h45 / 16h30

RÉHABILITATION ET GARANTIES CONSTRUCTION

Matthieu Poumarède, professeur et doyen de la faculté de droit et science politique de Toulouse

16h30 / 17h15

INCITATIONS FISCALES À LA RÉHABILITATION

Julie Urion, responsable scientifique, Inafon Ouest

17h15 / 17h30

CLÔTURE